



BOXE CANADA

POLITIQUE EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES

Énoncé de politique

Boxe Canada maintient un engagement à atteindre l'équité entre les sexes et reconnaît l'importance de mesurer toutes les activités en fonction des valeurs d'équité et d'accessibilité. Nous définissons l'équité entre les sexes comme le processus d'allouer des ressources, droits et possibilités de manière équitable aux femmes et aux hommes, sans aucune discrimination basée sur le sexe.

L'équité ne signifie pas nécessairement que toutes les personnes doivent être traitées exactement de la même manière. Il ne s'agit pas non plus d'impliquer que les femmes doivent participer aux mêmes activités que les hommes. Pour être traitées de manière équitable, les personnes peuvent avoir besoin d'être traitées différemment, notamment en voyant des activités de leur choix leur être fournies et administrées dans un environnement juste et impartial.

Objectif

À ce titre, Boxe Canada s'engage à prendre des initiatives fermes et claires pour encourager la participation des femmes et veillera à ce que l'équité entre les sexes soit une considération essentielle dans l'élaboration, de la mise à jour ou de la réalisation de programmes, de politiques et de projets.

Application

L'équité entre sexes fait partie intégrante des activités quotidiennes de Boxe Canada. La nature de la boxe permet une participation pleine et égale à ce sport. Dans la mesure du possible, Boxe Canada doit établir des objectifs d'équité entre les sexes et assurer le suivi de ses propres progrès en la matière, tout en fournissant un leadership et une assistance aux divisions dans le suivi de leur progrès vers ces objectifs.

La présente politique s'applique à tous les employés, administrateurs, bénévoles, entraîneurs, officiels, athlètes et membres de Boxe Canada quand ils participent aux activités de l'organisme.

Boxe Canada dispose d'un comité d'équité entre les sexes dont le mandat est de promouvoir la participation des femmes à la boxe.

Objectifs

Voici une liste de normes et objectifs établis par Boxe Canada :

Gouvernance :

- Pour chaque élection, le comité des candidatures doit veiller à ce que les candidats soient composés d'au moins un tiers (33 %) de personnes appartenant au sexe minoritaire.
- Le comité des candidatures doit aussi recommander aux membres d'élire un conseil d'administration composé d'au moins deux personnes issues du sexe minoritaire.

Comités :

- Chaque comité doit comprendre au minimum une femme.



BOXE CANADA

POLITIQUE EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES

Politique :

- Boxe Canada utilise un langage et un affichage visuel qui respecte l'équité entre les sexes dans tout le matériel écrit.

Développement du sport :

- Boxe Canada permet la participation pleine et égale des hommes et des femmes à ce sport.
- Boxe Canada donne accès à une gamme complète de choix et de possibilités de programmes à la fois pour les femmes et les hommes.
- Boxe Canada développe des stratégies et des ressources efficaces pour augmenter la participation des hommes ou des femmes quand un équilibre inéquitable entre les sexes se produit dans tout domaine de leadership, de sport ou de programme.

Haute performance :

- Boxe Canada adopte le principe et le processus d'allocation des ressources, des programmes et de la prise de décision de manière équitable pour les hommes et les femmes, sans discrimination fondée sur le sexe.

Emploi :

- Boxe Canada est un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et emploi du personnel sans égard à la race, l'ascendance, le lieu d'origine, la couleur, l'origine ethnique, la langue, la citoyenneté, la croyance, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'état civil, le handicap physique et/ou mental ou la capacité financière. Tout en restant attentifs et sensibles à la question du traitement juste et équitable pour tous, nous nous préoccupons tout particulièrement de la participation et de l'avancement des membres de groupes désignés qui ont traditionnellement été désavantagés en matière d'emploi, c'est-à-dire les femmes, les minorités visibles, les peuples autochtones et les personnes handicapées.

Marketing et communication :

- Boxe Canada ne sollicite ni n'accepte de commandites de la part d'entreprises qui font de la discrimination à l'égard des femmes.
- Boxe Canada veille à ce que les avantages accordés à tous les membres, quel que soit leur sexe, soient appliqués de manière cohérente.
- Boxe Canada produit toute publicité et communication sans préjugé sexiste, reflétant une participation positive des deux sexes.